

## COMMENT NOUS SOUTENIR?



De nouveaux métiers émergent régulièrement au sein de l'Esat, comme celui de livreur à vélo, développé depuis septembre 2023.

- 01** A PARTIR DU 27 MAI 2024  
Inscrivez votre entreprise sur la plateforme SOLTéA, sur [soltea.education.gouv.fr](http://soltea.education.gouv.fr)
- 02** JUSQU'AU 4 OCTOBRE  
En mai, Urssaf et MSA ont prélevé le solde de la taxe d'apprentissage mais vous pouvez choisir le ou les organismes que vous souhaitez soutenir.
- 03** EN AOÛT ET OCTOBRE  
Une fois votre choix validé, vous n'aurez aucune autre action à accomplir. La Caisse des Dépôts procédera au versement.

## RETROUVER L'IMPRO ET L'ESAT SUR SOLTÉA



Ciblez la région Hauts-de-France

IMPRO DU CHEMIN VERT  
Code UAI : 0594776W  
Siret : 775 620 420 00 056

ESAT DU GROUPE MALÉCOT  
Siret : 775 620 420 00 551



AGIR POUR ET AVEC LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Association Les Papillons Blancs de Lille - affiliée à l'Unapei, reconnue d'utilité publique  
Association à but non lucratif de type loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 déclarée à la préfecture du Nord n°W595004890.  
03 20 43 95 60 - [contact@papillonsblancs-lille.org](mailto:contact@papillonsblancs-lille.org) - [www.papillonsblancs-lille.org](http://www.papillonsblancs-lille.org)



## TAXE D'APPRENTISSAGE 2024

CHOISIR LES PAPILLONS BLANCS DE LILLE

SOUTENIR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

